

FORMATION

LE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Ce module vous permettra de comprendre les spécificités de la gouvernance associative et les possibilités qu'offre la loi 1901 pour l'organisation collective. L'occasion de (re)penser les modalités de fonctionnement collectif de votre association et les traduire dans vos statuts.

Objectifs

Au terme de cette formation, nous souhaitons que les participant·es puissent :

- Comprendre le cadre réglementaire de la loi 1901 et son décret
- Construire et formuler un modèle de gouvernance cohérent et adapté à leur association
- Comprendre et rédiger les statuts d'une association

Contenus

- ✓ Le statut associatif : que dit la loi 1901 et son décret d'application ? Quelles sont les particularités de ce statut ?
- ✓ La dimension collective : les parties prenantes, l'implication des bénévoles...
- ✓ Le fonctionnement démocratique : gouvernance, responsabilités...
- ✓ Les statuts, le règlement intérieur : comment les construire et les rédiger
- ✓ La non-lucrativité, l'intérêt général
- ✓ Déclarer son association et faire le suivi administratif
- ✓ Applications concrètes avec les participants : travaux en groupe sur les modèles de gouvernance souhaités, sur les statuts et règlement intérieur...

Programme détaillé en page 4

Durée et modalités : 2 jours (14 heures) en présentiel.

Dates : 6 et 13 avril 2023, de 9h à 17h

Lieu : association Maillage, 5 place Léonard de Vinci 59000 Lille (des changements peuvent intervenir en fonction des contraintes liées à la crise sanitaire).

Tarifs

- **Salarié·e·s :** 700€ pour les 2 jours. Ce coût peut être intégralement pris en charge par votre OPCO (sous réserve de leur accord). Contactez-nous pour en savoir plus et obtenir notre appui pour le montage du dossier.
- **Bénévoles et porteur·euse·s de projets :** la formation est en partie prise en charge par nos partenaires (Etat dans le cadre du FDVA, région Hauts-de-France, Métropole européenne de Lille). Une participation financière est demandée aux participant·es sous la forme d'un prix libre compris entre 20€ et 80€.

Inscriptions : en ligne sur notre site internet ou en nous contactant au 03 20 15 14 18. Les groupes sont composés de 5 personnes minimum et 10 personnes maximum.

Pour les bénévoles et porteur·euse·s de projets, les inscriptions sont possibles jusqu'à une semaine avant le premier jour de formation, sous réserve des places disponibles. Si la formation est complète, il est possible de s'inscrire sur liste complémentaire.

Pour les salarié·es, il conviendra de prendre en compte le délais d'instruction de votre OPCO pour la prise en charge. Contactez-nous au plus tôt pour construire le dossier. Une place peut vous être réservée le temps de l'instruction de la demande. La présence du·de la salarié·e à l'ensemble du module sera une condition nécessaire pour que votre OPCO vous rembourse la totalité des frais de formation.

Public et pré-requis

Public : porteur·euse·s de projets, entrepreneur·euse·s de l'ESS, bénévoles, salarié·e·s, dirigeant·e·s du secteur associatif.

Pré-requis : formation ouverte à tou·tes, accessible et ne nécessitant pas de pré-requis. Les contenus sont adaptés selon les stagiaires et l'hétérogénéité des groupes est prise en compte dans l'animation.

Accessibilité et adaptation : si vous avez des besoins spécifiques concernant l'organisation ou le déroulement de la formation, contactez-nous pour échanger. Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter la référente handicap (voir rubrique « contacts ») pour échanger sur les adaptations nécessaires.

Méthodes

Maillage développe ses activités dans une démarche d'éducation populaire, avec une attention particulière portée à l'**accessibilité** à tou·te·s, l'**adaptation** au groupe et l'**échange** entre participant·e·s.

Au cours des formations, l'intervenant·e alterne entre théorie et pratique. Ainsi, dès que cela est possible, des séquences de travail sont prévues afin de permettre aux participant·e·s une **mise en**

pratique immédiate des contenus de formation.

Supports et documents

Le·a formateur·trice s'appuie sur des **outils visuels et pédagogiques** et propose des animations participatives. Des exemples et des mises en situations sont utilisés avec distribution de documents dès que nécessaire. Des ouvrages peuvent être mis à disposition pendant la formation.

Le·a formateur·trice diffuse les supports après chaque journée de formation, par mail ou en version papier sur demande. Des documents complémentaires peuvent également être transmis.

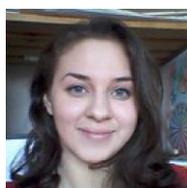
Évaluation et contrôle des connaissances

Évaluation des acquis : elle se fait par le biais d'une auto-évaluation proposée aux participant·es, qui fait l'objet d'un temps d'échange le dernier jour. Le suivi des acquis s'opère également au cours de la formation, par le biais d'échanges réguliers avec le·a formateur·trice. Des exercices pratiques sont réalisés au fil des séquences pour valider l'acquisition des contenus et détecter les besoins d'ajustements nécessaires.

Recueil de satisfaction

- ✓ **Évaluation de fin de journée** au moyen d'**outils ludiques et anonymes**. Le·a formateur·trice propose également un **tour de table**. Des ajustements peuvent ainsi être opérés d'une journée sur l'autre.
- ✓ **En fin de session**, un temps d'évaluation est proposé et prend deux formes : un questionnaire écrit détaillé et anonyme, un tour de table. Les participant·es sont également invité·es à échanger avec le·a formateur·trice de manière individuelle si nécessaire.
- ✓ **Dans les 3 à 6 mois suivant la fin de la formation**, un questionnaire est envoyé aux participant·es afin de les interroger sur l'application concrète des contenus de formation.

La formatrice



Marine Cabusa, chargée de mission sensibilisation-formation, référente des Parcours des possibles. Diplômée en Développement local et économie solidaire, elle a rejoint l'équipe Maillage en 2019 sur l'animation et le développement de l'accompagnement collectif et l'animation de sensibilisation à l'entrepreneuriat (Parcours des possibles). Elle a pu développer dans ce dispositif des compétences en matière d'animation de groupe et de pédagogie active. Au cours de ses études ainsi que dans ses implications bénévoles, elle a vécu différentes expériences liées au champs associatif sur des thématiques comme le développement durable, la formation des bénévoles... Elle a complété sa formation initiale par la formation continue : statuts de l'ESS, gouvernance partagée. Elle intervient chez Maillage sur des formations liées au statut associatif et à l'économie sociale et solidaire.

Programme détaillé

	MATIN	APRES-MIDI
JOUR 1	<p>Accueil, organisation, modalités pratiques</p> <p>Interconnaissance</p> <p>Recueil des attentes et questions</p> <p>Introduction : qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire</p> <p>La loi 1901 et son décret : quel contenu</p> <p>Pourquoi choisir le statut associatif ?</p>	<p>Projet collectif : les parties prenantes, la place de chacun·e, impliquer des bénévoles</p> <p>Fonctionnement collectif et démocratique : la responsabilité des dirigeants, les différents modèles de gouvernance.</p> <p><u>Travaux pratiques</u></p>
JOUR 2	<p>Les ressources des associations</p> <p>La non-lucrativité</p> <p>La reconnaissance d'intérêt général et d'utilité publique</p> <p><u>Cas pratiques</u> gouvernance</p>	<p>Les statuts et le règlement intérieur : composition, bonnes pratiques, points de vigilance... <u>Cas pratiques</u>.</p> <p>Vie associative, AG, adhérents...</p> <p>Création ou modification d'une association : formalités administratives</p>

Les cas pratiques prennent la forme d'exercices en individuel ou en groupe, d'études de cas ou encore de travaux à réaliser d'une séance à l'autre.

Vos contacts

Référente pédagogique et référente handicap :

Audrey Le Coutour, audrey.lecoutour@maillage.asso.fr - 06 25 98 48 20

Référente administrative :

Blandine Bartkowiak, blandine.bartkowiak@maillage.asso.fr - 03 20 15 14 18

Informations administratives

Association Maillage, 5 Allée Léonard de Vinci, 59000 Lille. N° Siret 433 115 813 00068

Organisme de formation déclaré sous le numéro 3159 07457 59 auprès du préfet de région des Hauts-de-France



Notre organisme est certifié Qualiopi.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION.

